

du 15 juin au 15 août 2017



Bonne & Saint-Jean-Baptiste!

Horaire de la Fête Nationale à la page 15.

Avis public	Page	2
Résumé de la séance du conseil	Page	2
Médiathèque Élise-Courville	Page	12
Fadoq	Page	13
Loisirs	Page	14
St-Jean-Baptiste	Page	15
AFEAS	Page	16
Maison des jeunes / CJS	Page	17
Faucon vous en parle!	Page	19
Comité village fleuri	Page	20
Matinées gourmandes	Page	21
info MADA	Page	22
Messages	Page	23
Jeunes en santé	Page	29
Comité bassin versant	Page	29
MRC des Maskoutains	Page	30
Sûreté du Québec	Page	31
Régie Intermunicipale	Page	32
Nos annonceurs	Page	33

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis est donné que la demande de dérogation mineure ci-dessous sera prise en considération par le conseil lors de la séance extraordinaire du 26 juin 2017.

Nature et effets:

La demande vise à régulariser la construction en saillie d'une portion de la résidence sur le lot 5 774 332.

En vertu de la grille à l'annexe A du règlement de zonage, celle-ci stipule qu'un bâtiment principal doit conserver une marge de recul latérale minimale de 3,00 mètres. Or, le bâtiment possède une marge de recul latérale de 2,45 mètres.

La dérogation est donc de 0,55 mètre concernant la marge de recul latérale minimale.

Identification du site concerné:

Lot numéro: 5 774 332 615, rang Ste-Rose, Saint-Jude

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil en se présentant le 26 juin 2017 à 20h00 au centre communautaire sis au 950, rue du Centre à Saint-Jude.

DONNÉ À SAINT-JUDE, CE 6 juin 2017.

La directrice générale, Nancy Carvalho



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 5 JUIN 2017 à 20h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de mai 2017 avec les faits saillants suivants:

Salaires nets (mai 2017):	23 997.82\$
Comptes déjà payés (mai 2017):	96 190.29\$
Comptes à payer (mai 2017):	207 779.65\$

Appels des pompiers:

04-05-	205, Salvail	Vérification de fumée noire	Saint-Jude
2017	Sud		-
15-05-	En face du	Feu d'installation électrique poteau	Saint-Jude
2017	154, rang	Hydro causé par fil de téléphone	-
	Basse-Double	, 1	

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



PROCÉDURES POUR LE PRÊT DE CLÉS - ORGANISMES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Jude désire instaurer des procédures et règles pour le prêt de clés aux organismes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Jude verra à appliquer ces règles par le biais d'un formulaire qui devra être dûment rempli et signé par la personne qui procède à une demande de clé;

CONSIDÉRANT QU'une vérification annuelle des clés en circulation sera effectuée;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER le formulaire joint à la présente résolution en annexe A pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

INONDATIONS PRINTANIÈRES – PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE plusieurs régions ont été touchées par des inondations historiques se sont produites ce printemps;

CONSIDÉRANT l'appel de la Fédération Québécoise des Municipalités à l'effet d'apporter un support aux sinistrés de ces municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil se veulent solidaires des municipalités touchées par ce sinistre;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

DE VERSER une contribution financière de l'ordre de 200\$ à la Croix Rouge afin de supporter les ménages dans le besoin.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 11000 346 «conseil - délégation».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

MATINÉES GOURMANDES - DEMANDE DE PARTENARIAT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude recevra les Matinées gourmandes le 24 juin prochain;

CONSIDÉRANT la demande de partenariat adressée par Mme Nathalie Turcotte, chargée de projet des Matinées gourmandes, en date du 25 mai 2017, à l'effet de contribuer une somme de 50\$ pour la confection d'un panier cadeau qui sera tiré parmi les gens ayant participé aux Matinées gourmandes de Saint-Jude;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Claude Graveline,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'OCTROYER la somme de 50\$ pour la confection du panier cadeau.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 11000 346 «conseil - délégation».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

BUREAU MUNICIPAL - MODIFICATION DU REVÊTEMENT DE PLANCHER

CONSIDÉRANT QUE le revêtement de plancher du bureau partagé par Mme Dominique Plouffe et l'inspecteur en bâtiment date de plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE le revêtement est en tapis et cause beaucoup de poussière, notamment lorsque le photocopieur est en marche;

CONSIDÉRANT la soumission de « Couvre-plancher Alain Morin inc. » en date du 25 mai 2017;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,

IL EST RÉSOLU:

DE RETIRER le tapis existant;



DE PROCÉDER à l'installation des tuiles de vinyle par « Couvre-plancher Alain Morin inc. » pour un montant de 1 141.80\$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FORMATION POUR LES POMPIERS - COMPENSATION

CONSIDÉRANT les exigences gouvernementales en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE, pour se conformer à celles-ci, les pompiers doivent suivre des sessions de formation;

CONSIDÉRANT QUE la brigade d'incendie comprend uniquement des pompiers à temps partiel et que les sessions de formation sont données en dehors de leur travail régulier;

CONSIDÉRANT QUE les candidats qui suivent la formation « Pompier 1 » sont considérés comme apprentis durant leur formation;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit que les pompiers, en voie d'obtenir la certification requise, pourront accomplir, comme apprentis, sous la supervision de pompiers qualifiés, les tâches pour lesquelles leur formation les aura préparés;

CONSIDÉRANT QUE l'École nationale des pompiers du Québec indique, à titre indicatif, dans le «Guide d'assignation des tâches» et le «Carnet d'apprentissage», les tâches que peuvent remplir les pompiers apprentis durant leur formation de « Pompier I »;

CONSIDÉRANT QUE ces tâches font partie de leur formation;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE COMPENSER les pompiers qui suivent des sessions de formation en leur versant un montant horaire égal au taux horaire du salaire minimum tel qu'établi par la Commission des normes du travail du Québec en vigueur, mais ce, conditionnellement à la réussite du cours.

DE COMPENSER, conditionnellement à la réussite du cours, les candidats qui suivent leur formation de « Pompier 1 » et qui effectuent des tâches conformément au «Guide d'assignation des tâches» selon le rapport joint à la présente résolution en annexe B pour en faire partie intégrante.

DE DÉCLARER les candidats à la formation de « Pompier 1 » auprès de la CNESST.

La présente résolution abroge la résolution numéro 2006-11-208.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

<u>SERVICE DES INCENDIES – FORMATION POMPIER 1 – INSCRIPTION DE 2 CANDIDATS - ENTÉRINEMENT</u>

CONSIDÉRANT QUE les officiers du service incendie de la municipalité de Saint-Jude ont ouvert une période de recrutement ce printemps;

CONSIDÉRANT QU'une soirée d'information s'est tenue le 13 mars 2017;

CONSIDÉRANT QUE les officiers recommandent la formation de 2 candidats suite à un processus de sélection; CONSIDÉRANT QUE pour respecter les délais permettant l'inscription des candidats à la formation la directrice générale a dû procéder à l'inscription des 2 candidats avant la présente séance et que les sommes allouées pour la formation avaient déjà été adoptées lors du budget 2017;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'ENTÉRINER l'inscription des candidats suivants : madame Emmy Brosseau et monsieur Pierre-Luc Ouellet de Saint-Jude à participer à la formation de 267 heures intitulée «Programme Pompier 1 – E-Learning» offerte par ÉducExpert;



DE DÉFRAYER le coût de formation de ces 2 candidats au montant de 8 594.20\$, taxes incluses, pour les 2 formations. Les coûts seront défrayés conditionnellement à la signature de l'engagement des candidats à suivre la formation complète.

DE RÉMUNÉRER les candidats pour les heures de formation selon les termes de la résolution 2017-06-147;

DE DÉCLARER les deux (2) candidats auprès de la CNESST;

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 22000 454 «formation pompiers»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

<u>SERVICE DES INCENDIES - FORMATION DÉSINCARCÉRATION - INSCRIPTION DE 2</u> <u>CANDIDATS</u>

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution 2016-11-241, la municipalité de Saint-Jude a adhéré à l'entente intermunicipale relative à l'établissement de services de désincarcération avec la Ville de Saint-Ours, les Municipalités de Saint Bernard-de-Michaudville, de Saint-Jude, de Saint-Marcel-de-Richelieu et la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 5.1 de ladite entente, la municipalité de Saint-Jude s'est engagée à former le personnel requis;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par Service aux entreprises régionalisé, Centre du Québec (Le_SAE) en date du 5 juin 2017;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

D'INSCRIRE messieurs Maxim Bousquet et Benjamin Bousquet à la formation « Formation en désincarcération » telle que proposée sur l'offre S16-269-01 datée du 5 juin 2017 du Service aux entreprises régionalisé – Centre du Québec;

DE DÉFRAYER un montant de :

- 2 230\$, taxes en sus, représentant le coût d'inscription pour 34 heures de formation;
- la rémunération au taux horaire du salaire minimum ainsi que les frais de déplacement;
- un montant d'environ 350\$ pour le coût des véhicules nécessaires à la formation pratique;

Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 454 «formation pompiers».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE - EMBAUCHE D'UN JOURNALIER OCCASIONNEL

CONSIDÉRANT les projets que la municipalité souhaite réaliser au courant de l'été et l'automne 2017, soit l'aménagement d'une aire de jeux d'eau ainsi qu'un parc de planches à roulettes;

CONSIDÉRANT QU'une partie de ces travaux seront réalisés en régie interne;

CONSIDÉRANT QUE M. Donald Ménard sera embauché à titre de travailleur autonome pour ces engagements; CONSIDÉRANT QUE M. Alexandre Bonin, inspecteur municipal, doit poursuivre ses activités courantes de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'embauche d'un journalier occasionnel permettrait d'apporter du soutien pour la réalisation des projets d'infrastructures de loisir ainsi que pour certaines tâches d'entretien;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU:

D'EMBAUCHER monsieur Alexandre Ouellet à titre de journalier occasionnel pour exécuter diverses tâches de voirie sur demande au taux horaire de 15.00\$ / heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

<u>SITE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES – MESURAGE DES BOUES – TEKNO. INC. – MANDAT</u>



CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire demande dans son « Guide pratique de mesure des boues dans les étangs d'épuration », qu'une mesure des boues soit effectuée dans les premiers bassins aérés du site de traitement des eaux usées tous les trois ans et une fois l'an lorsque les bassins sont remplis à plus de 10%;

CONSIDÉRANT la proposition de la firme TEKNO inc. en date du 31 mai 2017;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER la firme *TEKNO inc.* pour procéder au mesurage des boues des quatre (4) étangs à l'aide d'un échosondeur numérique géo référencé pour un montant forfaitaire de 1 900.00\$, taxes en sus.

Cette dépense sera attribuée au poste budgétaire 02 41400 445 «service techniques - TEU».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

MRC DES MASKOUTAINS – CHEMINEMENT D'UNE DEMANDE D'ENTRETIEN OU D'AMÉNAGEMENT DES COURS D'EAU – DEMANDE DE MODIFICATION

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Maskoutains détient la compétence exclusive sur tous les cours d'eau de son territoire, telle que définie par l'article 103 de la Loi sur les compétences municipales;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a signé l'entente intermunicipale relative à la gestion des cours d'eau sur le territoire de la MRC des Maskoutains le 9 novembre 2006;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Maskoutains a établi une procédure pour encadrer le cheminement d'une demande d'entretien de cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE suite à la transmission de l'accusé de réception du coordonnateur aux cours d'eau de la MRC, l'étape suivante est l'arpentage du cours d'eau;

CONSIDÉRANT les frais reliés à ces opérations;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE DEMANDER à la MRC des Maskoutains d'ajouter une étape intermédiaire entre l'accusé de réception et l'arpentage afin d'informer la municipalité sur les travaux envisagés par le département des cours d'eau à la MRC des Maskoutains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VENTES DE GARAGE – 2 ET 3 SEPTEMBRE 2017

CONSIDÉRANT que le conseil veut encourager ce type de commerce qui promeut le recyclage;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

D'OFFRIR à la population l'opportunité de tenir une vente de garage sur les terrains privés la fin de semaine du 2 et 3 septembre 2017;

D'EXONÉRER les citoyens et citoyennes voulant organiser une vente de garage du coût du permis de 15\$ requis dans de tels cas.

La publicité sera publiée dans le journal local seulement, sur la page Facebook et sur le site internet de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL CONSTRUCTION CHOBIN INC. – PROLONGEMENT DE LA RUE MÉNARD – RÉCEPTION DÉFINITIVE DES OUVRAGES

CONSIDÉRANT QUE Construction Chobin a implanté un développement résidentiel dans le prolongement de la rue Ménard et sur la rue Roy;



CONSIDÉRANT QUE, en vertu d'une entente signée le 29 octobre 2014 dans le cadre des règlements 438-1-2014 et 438-2006 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux, le promoteur est responsable de l'exécution des travaux d'infrastructures de rue;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2014-10-249, le conseil a approuvé les plans les plans et devis révisés tels que présentés par la firme de génie-conseil F. Bernard experts-conseil au nom des promoteurs Construction Chobin inc.;

CONSIDÉRANT QUE le promoteur a soumis à la municipalité une requête pour l'acceptation définitive des travaux, conformément à l'article 19 de l'entente signée et approuvée par les résolutions numéro 2014-10-250 et numéro 2014-11-290 ;

CONSIDÉRANT la liste de déficience et de travaux à compléter rédigée suite à la visite d'inspection du 16 décembre 2014;

CONSIDÉRANT QU'une des déficiences faisait état d'une problématique mineure au niveau des sellettes pluviales;

CONSIDÉRANT QUE lors de la réunion du 17 mai 2017, Manuel St-Pierre, ingénieur de Construction Chobin inc., a expliqué la problématique et a proposé une garantie supplémentaire de 5 ans;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur de la MRC mandaté par la municipalité, de procéder à l'acceptation définitive des travaux;

CONSIDÉRANT QUE Construction Chobin inc. s'engage à faire nettoyer les puisards du prolongement de la rue Ménard et de la rue Roy;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

D'ACCEPTER la garantie supplémentaire de cinq (5) ans couvrant la problématique des sellettes pluviales;

DE PROCÉDER à l'acceptation définitive des travaux;

D'AUTORISER la directrice, madame Nancy Carvalho, à signer le certificat d'acceptation définitive des travaux du prolongement de la rue Ménard pour et au nom de la municipalité;

DE PROCÉDER à l'achat du lot numéro 5 241 733, de même que les infrastructures construites, l'assiette de la rue ainsi que le passage piétonnier conformément à l'article 23 de l'entente signée le 29 octobre 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

<u>SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE - NOMINATION DES PERSONNES DÉSIGNÉES - MODIFICATION</u>

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a renouvelé son mandat d'inspection municipale le 1^{er} janvier 2015 avec la firme GESTIM;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a ajouté une journée de présence par semaine à compter du mois d'avril, et ce, pour une durée d'environ 30 semaines;

CONSIDÉRANT QUE la personne désignée dans la résolution numéro 2017-03-070 n'est plus à l'emploi de la firme GESTIM;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU: DE MODIFIER les personnes désignées de la façon suivante:

- monsieur Eddy Perez à titre d'inspecteur en bâtiment pour la municipalité de Saint-Jude;
- madame Isabelle Nadeau à titre d'inspectrice municipale adjointe;
- messieurs Alexandre Thibault, Jean Vasseur et Julien Dulude à titre d'inspecteurs municipaux adjoints en bâtiment.

La présente résolution abroge la résolution numéro 2017-03-070.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



MME JULIE GOSSELIN - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - AVIS PUBLIC

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée par monsieur Dominique Gingras, arpenteur géomètre, au nom de Mme Julie Gosselin, à l'effet de régulariser une situation dérogatoire concernant l'implantation d'un bâtiment résidentiel dont la marge latérale est à 2,45 mètres pour le porte-à-faux du côté sudouest du lot 5 774 332;

CONSIDÉRANT QUE la grille des usages et des normes pour la zone 506 stipule qu'une marge de recul latérale doit avoir une distance minimale de 3,00 mètres

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme procédera à l'étude du dossier et en fera recommandation au conseil;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,

IL EST RÉSOLU:

D'AFFICHER un avis aux deux endroits habituels afin d'inviter les personnes intéressées à se faire entendre lors de la session extraordinaire du conseil qui sera tenue le 26 juin 2017, séance au cours de laquelle le conseil statuera sur la demande et ce, tel que la procédure prévue au règlement numéro 263-93.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

<u>ÉVÉNEMENT CYCLISTE LE TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU - AUTORISATION DE</u> PASSAGE

CONSIDÉRANT QU'une édition de l'évènement cycliste "Tour CIBC Charles-Bruneau" aura lieu le 7 juillet 2017 :

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs de l'événement demandent à la municipalité de Saint-Jude l'autorisation de circuler sur ses routes dans un courriel daté du 15 mai 2017;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER les cyclistes de l'évènement "Tour CIBC Charles-Bruneau" à circuler sur le territoire de la municipalité de Saint-Jude pour son édition du 7 juillet 2017. L'organisme doit s'engager à obtenir les autorisations requises du Ministère des Transports et de la Sûreté du Québec et à s'assurer que toutes les mesures seront prises pour assurer la sécurité de tous les intervenants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ALLÉE PIÉTONNIÈRE - LOT 5 241 733 - INSTALLATION D'UNE CLÔTURE

CONSIDÉRANT que la municipalité deviendra propriétaire de l'allée piétonnière donnant accès au parc du Centre communautaire à partir du prolongement de la rue Ménard;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite délimiter cette allée d'une longueur de 40,0 mètres par l'installation d'une clôture de part et d'autre de l'allée;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU:

DE PROCÉDER à l'achat et l'installation d'une clôture galvanisée dans l'allée piétonnière auprès de la compagnie *Clôture Hi-Tech* pour un montant de 4 428,00\$, taxes en sus;

Cette dépense sera attribuée au poste budgétaire 02 70150 522 «entretien des parcs» dont la somme va provenir du fonds de parcs et terrain de jeux, poste 03 51500 000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PARC ELPHÈGE FILIATRAULT, TERRAINS DE SOCCER ET DE BALLE – INSTALLATION DE TOILETTES



CONSIDÉRANT QUE le parc Elphège-Filiatrault, les terrains de soccer et de balle sont fortement utilisés pendant la saison estivale;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs jeunes familles et cyclistes utilisent également les installations;

CONSIDÉRANT QUE les toilettes ne sont pas accessibles près de ces installations;

CONSIDÉRANT la demande du comité d'action local et du comité du parc;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'INSTALLER deux (2) toilettes chimiques, soit une près des terrains de balle et de soccer et l'autre au parc Elphège-Filiatrault;

D'AUTORISER la directrice générale à procéder à la location de deux (2) toilettes chimiques auprès de la compagnie RCI Environnement pour une période de quatre (4) mois. Le coût total pour quatre (4) mois est de 1 780.00, taxes en sus, incluant l'installation et la désinstallation des toilettes.

D'ENTÉRINER la dépense déjà effectuée pour le mois de mai 2017.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 70150 522 « Entretien et réparation - Parc».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PROGRAMME «LES AMBASSADEURS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE» - ACHAT DE BACS

CONSIDÉRANT que par sa résolution numéro 2014-06-159, la municipalité de Saint-Jude s'est engagée dans le programme « Les ambassadeurs de la collecte sélective » en partenariat avec la Maison des jeunes des Quatre-Vents;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide financière présentée par Mme Ève-Mary Thaï Thi Lac auprès du programme de Éco Entreprises Québec a été acceptée et confirmée par une correspondance du 18 mai 2017;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la directrice générale à procéder à l'achat de quatre (4) îlots du modèle « Préventionniste » pour la collecte à trois (3) voies qui seront installés au parc Elphège Filiatrault et au parc du Centre communautaire pour un montant de 3 425\$ taxes en sus;

DE DÉFRAYER le montant non subventionné de l'équipement, soit un montant de 1 027.50\$, taxes en sus.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 70150 522 « Entretien et réparation - Parc».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

<u>FABRIQUE DE SAINT-JUDE – PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS AÎNÉS – DEMANDE</u> D'APPUI

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de la Paroisse de Saint-Jude dépose une demande d'aide financière au Programme Nouveaux Horizons Aînés;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à améliorer la sonorisation de l'église ainsi que l'achat d'un défibrillateur cardiaque;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Michael W. Savard,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'APPUYER la Fabrique de la Paroisse de Saint-Jude dans le dépôt de cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PROJET DE LOI C-203 - LOI MODIFIANT LA LOI SUR LA COUR SUPRÊME (COMPRÉHENSION DES LANGUES OFFICIELLES) – APPUI



CONSIDÉRANT le projet de loi C-203 actuellement sous étude par le parlement du Canada dont l'objet est d'exiger la compréhension des deux langues officielles pour la nomination des juges à la Cour suprême pour ainsi assurer l'égalité d'accès à la justice pour tous les Canadiens et Canadiennes;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,

IL EST RÉSOLU:

D'APPUYER le dépôt et la présentation pour adoption du projet de loi C-203 visant à ce que les juges de la Cour suprême soient choisis parmi des personnes qui comprennent le français et l'anglais sans l'aide d'un interprète.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

JEUNES EN SANTÉ - FINANCEMENT - APPUI

CONSIDÉRANT que 25 % des adolescents québécois sont en surplus de poids;

CONSIDÉRANT qu'à peine plus de quatre adolescents québécois sur dix atteignent le niveau recommandé d'au moins une heure par jour d'activité physique;

CONSIDÉRANT que 20 % des jeunes ne consomment pas suffisamment de fruits et légumes;

CONSIDÉRANT que près 50 % du budget du gouvernement du Québec est attribué au ministère de la Santé et des Services sociaux;

CONSIDÉRANT l'importance de prévenir les maladies en faisant la promotion de saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT que le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie ne sera pas renouvelé en 2017 et qu'une foule de projets régionaux financés auparavant par ce fonds seront abandonnés, faute d'engagement financier du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que Jeunes en santé éduque les jeunes des MRC d'Acton et des Maskoutains depuis 2004 à l'importance d'adopter un mode de vie sain et actif, et qu'il a développé une expertise et une crédibilité dans son milieu;

CONSIDÉRANT que Jeunes en santé effectue plusieurs activités et soutient les municipalités des territoires des MRC d'Acton et des Maskoutains dans la promotion des saines habitudes de vie et de vie active;

CONSIDÉRANT que, faute de fonds, l'organisme Jeunes en santé se verra dans l'obligation de fermer ses portes, causant ainsi une grande perte de services pour plus de 6000 enfants des MRC d'Acton et des Maskoutains, notamment en psychomotricité et alimentation;

CONSIDÉRANT que cet organisme est un acteur clé dans la mobilisation des différents acteurs locaux pour promouvoir les saines habitudes de vie et de la vie active;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

D'APPUYER l'organisme Jeunes en santé dans ses démarches pour obtenir le renouvellement de l'aide financière octroyée par le gouvernement du Québec; et

DE SOULIGNER au gouvernement du Québec l'importance de tels organismes sur le territoire québécois pour mobiliser les acteurs du milieu et concerter les actions de ces derniers dans la promotion des saines habitudes de vie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

<u>PROJET DE LOI NO 122 - DEMANDE D'ADOPTION DU PROJET DE LOI AVANT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 5 NOVEMBRE 2017</u>

CONSIDÉRANT que le dépôt du projet de loi no 122 s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité;

CONSIDÉRANT qu'avec le projet de loi no 122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux réels paliers de gouvernement;



CONSIDÉRANT que donner plus d'autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l'avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec;

CONSIDÉRANT que le projet de loi no 122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de 30 ans;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Jude est globalement satisfaite du contenu du projet de loi no 122, même si certains amendements pourraient être apportés afin d'en bonifier la portée;

CONSIDÉRANT que les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,

IL EST RÉSOLU:

DE DEMANDER aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec d'accélérer l'étude détaillée du projet de loi no 122;

DE DEMANDER qu'à la suite de l'étude détaillée, les membres de l'Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi no 122 afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

Mme la conseillère Annick Corbeil demande le vote, et que celui-ci soit consigné au procès-verbal:

ONT VOTÉ CONTRE: Mme la conseillère Annick Corbeil

Mme la conseillère Kim Tétrault

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS ET DU MAIRE

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu <u>lundi 7 août 2017 à 20h00</u>, à la salle du Conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Bienvenue à tous et à toutes!

CONGÉS FÉRIÉS



Veuillez noter que le bureau de la municipalité sera fermé les 23 juin et 30 juin en raison de la Fête nationale du Québec et de la Fête de la Confédération.

Bon congé à tous!



HORAIRE INSPECTEUR EN BÂTIMENT

L'inspecteur en bâtiment sera présent à nos bureaux le vendredi 16 juin, le mercredi 28 juin et reprendra l'horaire habituel, soit les vendredis de 9h à 12h et 13h à 17h.







VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL

Voici l'adresse électronique pour le site de la bibliothèque http://bec.daphnis.opalsinfo.net

Venez faire le plein de lecture en prévision de l'été! Vacances des bénévoles à surveiller sur le site de la bibliothèque.

Nos auteurs québécois ou canadiens

- □ **Jardiner avec Marthe** (Marthe Laverdière)
- □ *Le châtiment de Clara* (Sergine Desjardins)
- □ *Par amour du stress* (Sonia Lupien Ph.D.)
- **Premières lueurs** (Roméo Dallaire)
- *L'amérindienne* (Louise Lacoursière)
- □ *Le roman de Renée Martel* (Danielle Laurin) □ *Abattre la bête* (David Goudreault)
 - **Le livre noir des Hells Angels** (Collectif)
- □ **Sur les berges du Richelieu v.3** (Jean-Pierre Charland)
- □ *Pierre, Jean, Jacques et les autres* (Marie-Élaine Proulx)
- □ *Expo 67, 50 ans de souvenirs marquants et autres secrets bien gardés* (Luc Désilets)

Et les autres titres disponibles...

- □ *Un appartement à Paris* (Guillaume Musso)
- □ *La veuve* (Fiona Barton)
- □ *Les quatre saisons de l'été* (Grégoire Delacourt)
- □ *Et tu trouveras le trésor qui dort en toi* (Laurent Gounelle)
- □ **En son absence** (Armel Job)
- Premier arrêt après la mort (Jacques Attali)
- □ *Les furies* (Lauren Groff)
- □ **Selfies** (Jussi Adler Olsen)

.........

Jeunes lecteurs

Les Légendaires BD v15

Défense d'entrer v.4

Les clés, Terry, un chien et moi

Juliette à Rome

Le journal d'Alice v.11

Dragon Ball v.23

Nico, mise en échec

Les expériences de Mini-Jean v.1

La vie compliquée de Léa Olivier v.3

Enfants

Léo et Popi au jardin

La pire journée de Papi

Fafounet et le petit pot

Léo et Popi le chaton

Lily, Léo et Poilu vont à la piscine

Cédric Diner-surprise

Amour, gloire et danger

DVD: Votez Bougon de Jean-François Pouliot - Aux aquets de George Mihalka- De peigne et de misère de Fred Pellerin - Mensonges saison 2 - Arthur l'aventurier en Afrique - Pat Patrouille : à vos marques, prêts et plongez



BONNE FÊTE DES PÈRES!

Danse: de retour en octobre 2017

PROFITEZ DE VOTRE ÉTÉ!



Ensemble on s'amuse en gardant la forme!

LES RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE

<u>LISTE DES JEUX EXTÉRIEURS</u>

- PÉTANQUE ÉTÉ 2017 au parc Elphège-Filliatrault

À venir automne 2018

- JEUX DE FERS
- SHUFFLEBOARD
- CROQUET

LISTE DES JEUX INTÉRIEURS

- GOLF & QUILLES avec la WII sur ÉCRAN
- PÉTANQUE
- BASEBALL POCHES
- JEUX PÉTANQUE ATOUTS
- JEUX DE POCHES
- SHUFFLEBOARD

Club voyage Boislard Poirier téléphone : 450-774-6436 NORWEGIAN BREAKAQAY DE NEW YORK

Départ de groupe du 10 au 18 mars 2018

PRIX PAR PERSONNE EN OCCUPATION DOUBLE

- CABINE INTÉRIEURE (CATÉGORIE IC) : 2009\$
- CABINE EXTÉRIEURE (CATÉGORIE OB) : 2169\$
- CABINE BALCON (CATÉGORIE BB) : 2319\$

Pour info: CONTACTEZ M. JEAN-GUY LETARTE 450-799-4682

Pour les 50 ans et plus

En tout temps, obtenez la carte club FADOQ Saint-Jude. Des avantages en utilisant votre carte pour obtenir vos privilèges (plus de 1000 rabais au Québec).

1 AN: 25\$ ou 2 ANS: 45\$

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au Club FADOQ de Saint-Jude! Vos commentaires et suggestions sont toujours appréciés.

930, rue du Centre, Saint-Jude, Québec J0H 1P0 Tél. : 450-250-2485 courriels : info@fadoqstjude.com



Camp de jour Aux-4-Vents

Mélodie, Micha, Édelène, Krystina et Chloé travaillent déjà très fort à préparer le camp de cet été.

Les inscriptions sont terminées, mais nous vous rappelons que vous avez jusqu'au **19 juin 2017** pour apporter des changements à votre inscription initiale.



Téléphone: (450) 792-3855 Courriel: sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca

Chasse aux cocos... Merci!

Encore cette année, les enfants ont eu beaucoup de plaisir à chercher les cocos. Merci pour la participation des parents et de leurs poussins!



Cours et activités de soir pour l'automne:

Surveillez l'édition du mois d'août pour vous informer des offres d'activités et de cours pour la session d'automne.

Comité des loisirs

Le 26 avril avait lieu **l'Assemblée Générale Annuelle** des loisirs. Suite à cette soirée, de nouvelles personnes de sont jointes au Comité des Loisirs. Nous sommes heureux et heureuses d'accueillir dans l'équipe Martine Boulanger et Raphël Labrie! Le comité des loisirs est composé de :

Eliane Langelier Beauregard	Présidente	Annick Corbeil	Administratrice
Annolise Brault	Vice présidente	Martine Boulanger	Administratrice
Annie Bergeron	Secrétaire	Raphël Labrie	Administrateur

Marie-Claude Dulude Trésorière

Fête Nationale "Fleur de Lysée" de Saint-Jude 2017

Venez fêter dans le village d'origine du drapeau Québécois!

Vendredi 23 juin 2017

Au Parc Elphège Filiatrault

17h00-20h00 : Visite de la « CASERNE D'INCENDIE »

17h00-20h00 : *Animation: Jeux gonflables: « Party Jump »

Maquillage

*Daniel Lussier en Musique

17h30 à 19h30 : Souper Hot Dog (apportez vos chaises) 19h30 : Discours Patriotique, Hommage au Drapeau 20h30 +/-: *Défilé de nuit (rues du village) Prix de participation

(Certaines conditions s'appliquent) Inscription 450-278-3318

Terrain de jeux

: Spectacle « GYM MASTERS » Terrain de balle 22h00 +/-22h45 *Feux d'artifices « Royal Pyrotechnie » en spectacle

: * Suivi du feu de joie traditionnel

Groupe: BATARNOUCHE 23h00 ... Suivi de Daniel Lussier « Tout en guébécois »





CANTINE «LA PATATE DU QUÉBEC» ET BAR <u>sur place</u>

Samedi 24 juin 2017

10h00 : Volée des cloches Au Centre communautaire

10h00 * Décoration de vélos pour les jeunes Prix participation

Défilé des jeunes artistes avec leurs vélos décorés

10h30 * Randonnée vélos adultes (20 à 30 KM) (départ au centre)

: OUVERTURE DU SITE « CHOUETTE À VOIR! » (UQROP) Venez voir des oiseaux de proies - Venez faire vos emplettes

Matinées gourmandes seront au rendez-vous

En cas de pluie ces activités seront annulées.

: 450-792-3427

: 450-261-6052

Les autres activités auront lieu au Centre communautaire.



Québec, emblème de notre fierté

Concours : « Fleurs de Lys » : 450-278-3318

-Dans le cadre du thème de cette année laissez votre imagination

-Avec matériaux recyclés ou autres -Grandeur : min: 12" -Prix de participation -Elles seront exposées au Parc

Info et inscription: 450-278-3318



Informations:

Rita Bourgault

Benoit Ménard

Brigitte Roy







Bienvenue à tous! Venez fêter avec nous!

**Aucune bouteille de vitre ne sera admise





Quelques conseils d'ami

Extrait: La Source mai/juin 2017 volume 50 no 6

En vieillissant, nous devenons plus sages, nous réalisons lentement que porter une montre de 300 \$ ou en regarder une de 30 \$, les deux disent la même heure.

Si nous portons un sac à main de 300 \$ ou de 30 \$, la somme d'argent à l'intérieur est la même.

Si on boit une bouteille de vin de 300 \$ ou de 10 \$, le coup est le même.

Si la maison dans laquelle nous vivons est 300 ou 3 000 pi.ca, la solitude est la même.

Vous vous rendrez compte que, votre vrai bonheur intérieur ne vient pas des choses matérielles de ce monde.

Si vous volez en première classe ou en classe économique et si l'avion tombe, vous descendrez avec elle.

C'est pourquoi, j'espère, que vous découvrirez que, quand vous avez des copains, des vieux amis, des frères et des sœurs avec qui vous bavardez, avec qui vous riez, parlez ou chantez des chansons, c'est le vrai bonheur.

Cinq faits indéniables de la vie

- 1- N'éduquez pas vos enfants à être riches. Éduquez-les à être heureux. Alors, quand ils grandiront ils sauront la valeur des choses, pas le prix.
- 2- Mangez vos aliments comme vos médicaments sinon, vous devrez manger vos médicaments comme votre nourriture.
- 3- Celui qui vous aime ne vous laissera jamais parce que, même s'il a 100 raisons pour vous abandonner, il va trouver une raison de s'accrocher à vous.
- 4- Il y a une grande différence entre un être humain et être humain. Seuls quelquesuns le comprennent vraiment.
- 5- Vous étiez aimée quand vous êtes née. Soyez aimée quand vous allez mourir.

Dans l'intervalle, il faut gérer le temps qui passe!

Si vous voulez juste marcher vite, marchez seule! Mais si vous voulez marcher loin, marchez ensemble.

Six médecines exemplaires dans le monde

- 1. La lumière du soleil
- 2. Le repos
- 3. L'exercice
- 4. Le régime alimentaire
- 5. La confiance en vous
- 6. Les amies et les amis

«ÊTRE EN VACANCES, C. EST

N. AVOIR RIEN À FAIRE ET AVOIR

TOUTE LA JOURNÉE POUR LE FAIRE»

ROBERT ORBEN

Maintenez-les à tous les stades de votre vie et profitez d'une vie saine. Profiter de la vie maintenant!!! Elle a une DATE D'EXPIRATION!!!



ACTIVITÉS Maison des Jeunes Et Coopérative jeunesse de service



Lundi 19h à 21h	Mardi 16h à 18h30	Jeudi 18h à 21h	Vendredi 18h à 22h	Samedi 13h à 16h
	Juin 2017			
12	13 Aide aux devoirs	15 Aide aux devoirs / AGA	16 Soirée info parents CJS	17 Matinées gourmandes
19	20	22	23 On fête!	24 Matinées gourmandes

Appelle-nous pour un transport, 450-250-2488#2 avant 17h30

Nous avons aussi une friperie ado. Si vous avez des vêtements ado à donner, ou vous en cherchez, vous pouvez vous vêtir gratuitement.

<u>De plus, nous cherchons des chaudrons et des casseroles pour garnir la cuisine.</u>

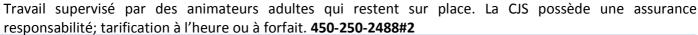
Contactez-nous (450) 250-2488 #4

Merci de nous encourager!

La CJS vous fait la lecture! Les jeunes de la CJS seront disponibles cet été afin de faire de la lecture avec vos enfants pour leur permettre de garder leur acquis. Si vous avez besoin du service gratuit, contactez-nous! 450-250-2488#2

La CJS, ça repart !!! Chanel et Raphaël seront là tout l'été pour conduire, aider et superviser les jeunes dans leur recherche de contrats. Si vous avez besoin d'aide pour les travaux de maison tels que : laver de fenêtres, corder du bois, ramasser des feuilles et autres, les jeunes peuvent vous donner un coup de main.

N'oubliez pas de faire appel à nous aussi, si vous avez des menus travaux à faire faire : entretien ménager, lavage de voitures, gardiennage, animation de fête d'enfants; maquillage et sculpture de ballon, tonte de pelouse, etc.



Tu as entre 12 et 17 ans, nous t'offrons la chance de démarrer ta propre entreprise!

SOIRÉE D'INFORMATION OUVERTE À TOUS
Bienvenue aux parents

16 JUIN À 19H au 1426, rue St-Pierre, Saint-Jude

La Maison des Jeunes est à la recherche de terrains pour ensemencer des plants d'asclépiades. Si vous avez un terrain, nous y entretiendrons les plants pour les papillons Monarque et la récolte du soyeux qui nous servira à isoler les mitaines que nous fabriquerons à l'automne. Téléphonez





JOINS-TOI À L'ÉQUIPE EN T'INSCRIVANT AU

www.fermegadbois.com
OU PAR TÉLÉPHONE



450 700 5440

889, rang Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud Par la route 235 Nord, à 5 minutes de Saint-Hyacinthe

CARREFOUR JEUNESSE-MOBILE Espace carrière chez vous!

- Aide pour trouver un emploi trippant
- Information pour un retour aux études
- Accompagnement dans tes démarches
- Rencontres dans ton village
- Service confidentiel

C'EST POUR TOI SI:

- Tu es âgé entre 16 et 29 ans
- Tu es ni en emploi, ni aux études
- Tu veux découvrir ton potentiel

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS AU: 450 771-4500

www.espacecarriere.org

Avec la participation financière de :





Carrefour jeunesse-emploi maskoutain

Juin 2017

Page 18



La chronique Faucon vous en parle!

CHOUETTE UQROP UNION QUÉBÉCOISE DE RÉHABILITATION DES OISEAUX DE PROIE

Chouette à voir! ouvre ses portes 7 jours sur 7 à la Fête nationale

À partir du 24 juin, les visiteurs de *Chouette à voir!* auront l'immense plaisir d'assister au vol spectaculaire du faucon pèlerin ou encore de l'urubu noir qui adore voler au-dessus des têtes et déambuler à travers la foule. D'autres oiseaux de proie seront présentés au poing des animatrices. Le public sera épaté du vol silencieux des hiboux et des chouettes. Les visiteurs contempleront et photographieront des buses et des faucons de tous les formats et colorations. Les petits et les grands seront éblouis lors des présentations de 11h et 14h. Cette année *Chouette à voir!* est ouvert du 24 juin au 4 septembre, tous les jours de la semaine, de 10h à 16h30. À l'automne, les visiteurs pourront profiter des couleurs, toutes les fins de semaine jusqu'à l'Action de grâce et lors d'une journée spéciale de l'Halloween.

Chouette à voir! offre à ses visiteurs la possibilité de vivre une grande gamme d'émotion, de l'émerveillement à l'éblouissement en passant par le rire. Venez vous joindre à nous et passer une chouette journée en compagnie des oiseaux de proie. En plus de la présentation, vous pourrez profiter des visites des volières de présentation et de réhabilitation, observer les Chouettes-lutins dans le sentier, vous renseigner en parcourant l'exposition *Les Chasseurs du ciel* et en faisant un tour dans le coin des artistes ou à la boutique.

Chouette à voir! sera ouvert 7 jours sur 7, de 10h à 16h30, du 24 juin au 4 septembre 2017 puis toutes les fins de semaine de l'automne jusqu'à l'Action de grâce. Il est situé au 875 rang Salvail Sud, Saint-Jude. Des tables à pique-nique sont à votre disposition pour passer une chouette journée. Et vous savez quoi? L'entrée est gratuite pour les citoyens de St-Jude!

Venez voir l'oiseau emblème du Québec, le harfang des neiges, qui est à l'honneur cette année dans la thématique de la Fête nationale!



L'UQROP a trente ans, faucon fête ça!



Saint-Jude tout en beauté!

Nous sommes fiers de notre village, un village où il fait bon vivre...

Et c'est pourquoi, le Comité Village Fleuri revient à chaque année avec le "Concours Maison Fleurie". Un concours pour vous inciter à planter quelques fleurs et pourquoi pas un arbre ou un arbuste afin d'embellir votre demeure et par conséquent notre village. Le comité passera pour juger dans la première semaine du mois d'août et les critères de sélections sont : effort d'embellissement, beauté de l'aménagement, choix des végétaux, originalité ou nouvel aménagement.

Pour ce concours, il n'y a pas d'inscription, nous souhaitons donc...

Bonne chance à tous!

Nouveauté

Venez jeter un coup d'oeil au parc, nous avons réaménagé une plate-bande pour la rendre plus jolie et attractive, tout cela dans le but d'embellir notre village!

Un gros Merci à Donald Ménard pour son aide précieuse dans la réalisation du projet!



Le comité:

Annie Dauphinais: 792-3848 Doris Provençal: 792-3991

Brigitte Roy: 278-3318 Marie-Claude Morin: 792-2281

Sylvie Tanguay: 230-3748 Carmelle Laflamme: 792-2337

UN MARCHÉ PUBLIC À SAINT-JUDE!

Ne manquez pas cet été la quatrième édition des Matinées Gourmandes le samedi 24 juin 2017.

L'UQROP sera également sur place avec des oiseaux ambassadeurs, afin de vous donner un avant-goût de ce que vous pouvez découvrir sur le site de "Chouette à voir!"

Passez le mot, et invitez vos parents et amis à venir découvrir les produits des producteurs et des transformateurs en agroalimentaire de notre région!













L'INFO MADA de la MRC des Maskoutains

ÉDITION 2 - volume 2

ACTUALITÉS

Lancement de la Politique de la famille et de développement social



La MRC des Maskoutains a lancé sa nouvelle Politique de la famille et de développement social et le plan d'action qui en découle, le 23 mars dernier en présence d'une cinquantaine d'invités réunis à Saint-Hyacinthe. L'élaboration de la politique et du plan d'action s'est faite grâce à la participation de nombreux intervenants, interpellés tout au

long de la démarche, notamment au sein de la Commission permanente de la famille, du comité d'évaluation d'impact sur la santé ou lors de consultations publiques. Nous sommes d'ailleurs la première MRC à avoir procédé à une évaluation

d'impact sur la santé (EIS) lors de l'élaboration du plan d'action. Celle-ci nous a permis d'obtenir une analyse approfondie de notre projet de plan d'action, des recommandations et des idées novatrices et inspirantes pour les années à venir.

Tout au long de la démarche, le citoyen a été au cœur de la réflexion. Un comité de développement social sera mis en place et c'est la Commission permanente de la famille qui assurera le suivi du plan d'action.

Dans le respect des responsabilités et compétences dévolues à la MRC, le plan d'action, d'une durée de trois ans, donne la belle part aux saines habitudes de vie, à la concertation et à la mobilisation citoyenne. La Dre Julie Loslier, directrice de Santé publique de la Montérégie, a souligné, lors de ce lancement qu'avec leur Politique de la famille et de développement social, la MRC des Maskoutains et ses municipalités font la démonstration qu'elles s'engagent concrètement à soutenir et améliorer la santé et le bien-être de leur population.

> Plusieurs municipalités de la MRC ont également révisé leur Politique de la famille et bénéficié des recommandations issues de l'EIS pour leur plan d'action.

La Politique de la famille et de développement social de la MRC est en ligne à l'adresse, www.mrcmaskoutains.qc.ca à l'onglet Culture et vie communautaire/famille.

TRANSPORT ET MOBILITÉ

Gratuité du service pour les usagers du transport adapté

La MRC des Maskoutains annonce aux usagers du transport adapté qu'ils pourront de nouveau bénéficier de la gratuité du service pendant la Semaine québécoise des personnes handicapées qui se tiendra du 1er au 7 juin. Ils doivent toutefois noter que la gratuité ne s'applique pas aux accompagnateurs et que les règles et procédures du service demeurent inchangées. Le thème de la Semaine québécoise des personnes handicapées est Ensemble, bâtissons une société plus inclusive.

Les usagers doivent téléphoner au service de transport adapté au 450 774-8810 afin de réserver tous leurs déplacements selon le fonctionnement habituel.





Juin 2017

Page 23



BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDANTS!

Si vous êtes nouvellement propriétaire ou locataire d'un immeuble à Saint-Jude, nous vous invitons à téléphoner au bureau municipal pendant les heures d'ouverture et madame Sylvie Beauregard se fera un plaisir de vous remettre une pochette d'information conçue spécialement pour vous, nouveaux résidants de notre municipalité. À l'intérieur, vous y trouverez toutes sortes d'information allant du plan de la municipalité jusqu'à l'horaire des collectes de matières



résiduelles. Cela vous permettra sans doute de vous familiariser plus facilement avec votre nouvel environnement.

OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE DE SAINT-HYACINTHE

Les écocentres de Saint-Hyacinthe et Acton Vale ont ouvert leurs portes en avril dernier et sont accessibles tous les samedis et les dimanches de 8 h 30 à 16 h 30, jusqu'au 27 novembre 2017. De plus, considérant l'important achalandage du site de Saint-Hyacinthe, celui-ci est également ouvert tous les vendredis de 8h30 à 16h30, durant cette période. Les sites seront ouverts les samedis 24 juin et 1er juillet 2017 juillet considérant l'achalandage important lié aux nombreux déménagements au cours de cette période névralgique au Québec, lequel rend cette ouverture nécessaire pour répondre aux besoins des citoyens Adresse des écocentres: Saint-Hyacinthe : 1880, rue Brouillette et Acton Vale : 68, rue Noël-Lecomte Les écocentres sont accessibles gratuitement sur preuve de résidence.

DÉMÉNAGEMENT : LES BACS VERTS ET BRUNS NE DÉMÉNAGEMENT PAS

Avec les mois de juin et juillet, nous assistons au retour de la grande période des déménagements. La Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler à tous les résidants des municipalités membres qui sont desservis par la collecte sélective des matières recyclables (bac vert) et des matières organiques (bac brun) que ces bacs doivent obligatoirement demeurer sur les lieux de la résidence que vous quittez.

Les bacs verts et bruns sont la propriété de la municipalité et sont fournis aux occupants de chaque immeuble afin de faciliter les différentes collectes. Le numéro de série qui est apposé sur chacun de ceux-ci correspond à chaque adresse civique et ils ne doivent en aucun cas être transportés à une nouvelle adresse.

COLLECTE DE GROS REBUTS - 5 JUILLET 2017

Il suffit de les mettre à compter de 7h00 le matin à l'endroit où sont habituellement déposées vos ordures ménagères. Les gros rebuts doivent être déposés de façon ordonnée en bordure de la rue.

LA CLÉ SUR LA PORTE

Tu es une adolescente ou une femme et tu te questionnes sur ta relation amoureuse? Les comportements de ton partenaire te laissent mal à l'aise, te font peur? N'hésite pas à nous contacter au 450-774-1843, une intervenante est là pour t'aider. Ouvert 24/7. Gratuit et confidentie. Clesurlaporte.org



VISITEZ LE CROQUE-LIVRE!

N'hésitez pas à visiter Obélivre, à le nourrir et à venir croquer des livres avec vos enfants. Il est situé près de l'entrée de la bibliothèque Élyse-Courville.

Pour toute information, communiquez avec le bureau municipal au 450-792-3855 poste 8001.

Prends un livre ou donne un livre, rien de plus facile. Parce qu'un bon livre, ça se croque plus d'une fois!



HERBE À POUX



Depuis quelques années, vous aurez remarqué que les levées de fossé sont fauchées tardivement dans la saison. Cette mesure nous permet de mieux contrôler l'herbe à poux en bordure des routes. Appliquée à deux périodes optimales, soit à la mi-juillet et à la mi-août, la coupe de l'herbe à poux permet de réduire de neuf fois la production de pollen.

RÉGLEMENTATION SUR LES CHIENS

Un rappel pour que les citoyens-nes vivent en harmonie avec nos amis les chiens. Article 52 du règlement G200:

Il est interdit à tout gardien d'un chien de laisser celui-ci :

- Errer dans toute voie publique, sur tout endroit public ou sur toute propriété privée, sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant de ladite propriété;
- Détruire, endommager ou salir, en déposant des matières fécales sur la voie b) publique, dans un endroit public ou sur la propriété privée;
- Aboyer ou hurler de façon à troubler la paix, la tranquillité d'une ou plusieurs c) personnes du voisinage;
- d) Mordre ou tenter de mordre une personne ou un animal.

Amende minimale: 100\$ (personne physique)



INSTALLATION POUR FEU EN PLEIN AIR Sans permis en zones urbaines et blanches

POINTS À RESPECTER (Règlement général G200)

Article 20 - Feu en plein air

- Le foyer extérieur doit être installé en respectant une marge de 3 mètres, et ce, sur tous les côtés de tout objet (E haie, patio, cabanon, bouteille de gaz propane).
- Le foyer extérieur ne peut être installé à moins de 3 mètres de la ligne de propriété.
- Le foyer extérieur doit être muni d'un capuchon pare-étincelles placé au sommet du tuyau d'évacuation. L'ouverture maximum des mailles du pare-étincelles ne doit pas excéder un diamètre de 10mm dans sa partie la plus grande.
- Vous devez respecter la règlementation sur la nuisance par la fumée.

Article 22 - Conditions d'exercice





- Une personne raisonnable doit demeurer à proximité du site du brûlage jusqu'à l'extinction complète du feu et garder le plein contrôle du brasier.
- Vous ne devez pas faire brûler les matières suivantes:
 - Pneus ou autres matières à base de caoutchouc;
 - Déchets de construction ou autres ordures;
 - Produits dangereux ou polluants.
- Vous ne devez pas utiliser de produits inflammables ou combustibles comme accélérant.
- N'effectuez aucun brûlage lorsque la vélocité du vent est supérieure à 20 Km/h et que les vents soufflent en direction des boisés.
- Vous devez vérifier l'indice d'assèchement auprès de la Société de Protection des Forêts contre le Feu (1-800-56. 6400 ou au www.sopfeu.qc.ca) et vous ne devez pas effectuer de feu si cet indice est supérieur à modéré.
- Vous devez vous assurer que le feu est bien éteint avant de quitter les lieux.
- Vous devez respecter le règlement sur la nuisance par la fumée.

Article 21 - Fumée ou odeur

Il est interdit à toute personne de causer des nuisances par la fumée ou les odeurs de leur feu en plein air ou de leur feu de foyer extérieur de façon à troubler l'utilisation normale de sa propriété et le bien-être d'une ou de plusieurs personn du voisinage ou causer un problème à la circulation des véhicules automobiles sur la voie publique. En cas de problèm il faut communiquer avec la Sûreté du Québec.

Sans permis et territoire rural

POINTS À RESPECTER (Règlement général G100)

Article 20 - Feu en plein air

Un foyer extérieur doit être utilisé et la hauteur des flammes doit être inférieure à 1 mètre.

Article 22 - Condition d'exercice

- Une personne raisonnable doit demeurer à proximité du site du brûlage jusqu'à l'extinction complète du feu et garder le plein contrôle du brasier.
- Vous ne devez pas faire brûler les matières suivantes:
 - Pneus ou autres matières à base de caoutchouc;
 - Déchets de construction ou autres ordures;
 - Produits dangereux ou polluants.
- Vous ne devez pas utiliser de produits inflammables ou combustibles comme accélérant.
- N'effectuez aucun brûlage lorsque la vélocité du vent est supérieure à 20 Km/h et que les vents soufflent en direction des boisés.
- Vous devez vérifier l'indice d'assèchement auprès de la Société de Protection des Forêts contre le Feu (1-800-56, 6400 ou au www.sopfeu.qc.ca) et vous ne devez pas effectuer de feu si cet indice est supérieur à modéré.
- Vous devez vous assurer que le feu est bien éteint avant de quitter les lieux.
- Vous devez respecter le règlement sur la nuisance par la fumée.

Article 21 - Fumée ou odeur

Il est interdit à toute personne de causer des nuisances par la fumée ou les odeurs de leur feu en plein air ou de leur feu de foyer extérieur de façon à troubler l'utilisation normale de sa propriété et le bien-être d'une ou de plusieurs personn du voisinage ou causer un problème à la circulation des véhicules automobiles sur la voie publique. En cas de problèm il faut communiquer avec la Sûreté du Québec.

RECOMMANDATION: L'installation d'un foyer extérieur est fortement recommandée



Vous aurez probablement remarqué qu'il ya maintenant deux toilettes chimiques situées près de la caserne et du presbytère pour les usagers du Parc Elphège-Filiatrault et près des terrains de soccer. Merci d'utiliser proprement les toilettes et de respecter notre environnement. Dernièrement, la toilette près du Parc Elphège-Filiatrault a été vandalisée. C'est l'ensemble



de la population qui paye pour ce qui est démoli. Il est important que tous soient conscients des conséquences néfastes qu'a le vandalisme sur nos milieux de vie. Ainsi, il faut sensibiliser les jeunes aux dégâts causés par le vandalisme. N'hésitez pas à faire comprendre aux jeunes que le vandalisme est un crime et que tous en payent le prix.

Les tiques s'installent dans la région

La maladie de Lyme peut être transmise par la piqure d'une tique infectée. En Montérégie, le nombre de personnes infectées augmente progressivement. Des populations de tiques sont maintenant établies dans la région. Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts,

les boisés et les hautes herbes. Le risque de se faire piquer est plus élevé entre les mois de juin et d'août, mais il faut rester vigilant du printemps à l'automne. Les adultes et les enfants faisant des activités de plein air dans les boisés (randonnée à pied ou à vélo, coupe et ramassage de bois, camping, chasse et jardinage à proximité d'une forêt) risquent davantage d'être exposés aux tiques. Certains travailleurs (voirie, moniteurs de camps d'été) sont aussi plus exposés aux tiques.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protègeront des piqures de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- → Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un répulsif contenant du DEET en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- → Prendre une douche dès le retour à la maison;
- → Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible, étant donné que le risque de transmission est très faible avant 24 heures et augmente avec le temps;
- → Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (fièvre, maux de tête, fatigue et une éruption cutanée mesurant au moins 5 cm) dans les 30 jours suivant une piqure de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie;
- → Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant un écart entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées.

Pour plus d'information, consultez <u>www.maladiedeLymeMonteregie.com</u>. Source : Direction de santé publique de la Montérégie



RÉCUPÉRATION D'HUILES USÉES ET PEINTURE

Vous pouvez venir porter vos produits

Quand? Le 1^{et} samedi de chaque mois de mai, juin, juillet, août et

septembre

À quelle heure? De 10h00 à 11h00

Où? Stationnement du centre communautaire

RÉCUPÉRATION DES HUILES USÉES

Produits visés et acceptés sans frais

> FILTRES À L'HUILE USAGÉS

CONTENANTS D'HUILE

> HUILES:

Pour moteur à essence diesel

Pour moteur marine domestique

- Pour engrenage industriel ou pour différentiel de véhicules
- Pour système de réfrigération
- Pour compresseur à base d'huile minérale, de polyalfaoléfine (pao) ou de diesel
- Diélectrique pour transformateur
- Pour système hydraulique ou transhydraulique
- Pour système de servo-direction
- Pour transmission manuelle ou automatique de véhicule
- De coupe non soluble
- Pour moteur deux-temps
- De forage
- De démoulage
- Pour système pneumatique
- À chaîne (industrielle ou à scie mécanique)
- Pour guides de scies
- Pénétrante
- Antirouille

RÉCUPÉRATION D'HUILE VÉGÉTALE

 Huile de friture dans des contenants fermés hermétiquement

RÉCUPÉRATION DE PEINTURE

Produits visés et acceptés sans frais

- Peintures vendues:
 - > soit dans les commerces de détail (contenants de 100 ml et plus)
 - soit dans les commerces de gros (contenants de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement)
 - Liste des catégories de peinture visées :
 - apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)
 - peintures à métal ou antirouille
 - peinture aluminium
 - teintures
 - vernis
 - lagues
 - produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos)
 - peintures de signalisation (celles disponibles dans des commerces de détail)

AUTRES PRODUITS

Produits visés et acceptés sans frais

- Contenants d'antigel de 50 litres et moins
- Nettoyeurs à frein et canettes lubrifiantes en aérosol



Jeunes en santé est un organisme sans but lucratif qui mobilise des partenaires locaux afin que les jeunes de 0 à 17 ans adoptent un mode de vie sain et actif.

Ce mois-ci, l'équipe de Jeunes en santé vous propose un smoothie vert énergisant! Une excellente façon débuter la journée du bon pied! Bon appétit!

Smoothie vert

Ingrédients

- 1 tasse (250 ml) de jus de pomme 100% pur
- 1 tasse (250 ml) de bébés épinards, compactés
- ½ tasse (125 ml) de mangues surgelées
- ¼ tasse (60 ml) de tofu mou (tofu dessert nature de la marque Sunrise)



de

- ¼ tasse (60 ml) de yogourt à la vanille
 2% M G
- Une banane, coupée en morceaux

Préparation

- Mettre tous les ingrédients dans le mélangeur et actionner à puissance maximale.
- 2. Portionner et déguster.

Pour découvrir de nouvelles recettes, visitez le www.jeunesensanté.org

COMITÉ DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SALVAIL







Mise en valeur de la rivière Salvail

Objectif: jeter un regard nouveau sur la région

Le 29 avril 2017 avait lieu l'inauguration des accès à un parcours navigable pour les canots et kayaks sur la rivière Salvail. Le parcours de dix kilomètres permet aux usagers de sillonner les méandres de la rivière dans un milieu boisé abritant plusieurs espèces d'oiseaux. Le trajet est situé dans les municipalités de Saint-Jude et de Saint-Louis. Le Comité du bassin versant de la Rivière Salvail (CBVS) a aménagé 2 accès pour la mise à l'eau; sur le site de Chouette à voir! au 875, rang Salvail Sud à Saint-Jude, et aux abords du pont qui enjambe la rivière Salvail, sur le rang Bourgchemin Ouest, à Saint-Louis (accès à la rivière Yamaska).

Les participants à l'inauguration ont eu la chance d'assister à la remise en liberté d'une buse à queue rousse adulte.

Le parcours sera accessible d'avril à octobre, lorsque le niveau de l'eau le permettra. Des portages pourraient être nécessaires pour franchir certains obstacles. Les membres du comité ont remarqué que plusieurs utilisateurs ont déjà profité de ces nouveaux accès depuis l'arrivée du printemps.

Ce projet a été rendu possible grâce à une subvention du Fonds de développement rural (FDR) de la MRC des Maskoutains.

Restez à l'affût du CBVST Plusieurs projets sont en discussion et en développement au sein du comité pour la prochaine année. Par exemple, un décrochement observé sur le site de Chouette à voir! fera l'objet d'un projet qui sera réalisé en collaboration avec Opération PAJE. L'objectif sera de stabiliser la berge via un tressage et de la plantation.

Les membres du Comité du bassin versant de la Rivière Salvail (CBVS) sont :

Président: Sylvain Michon

Administrateurs: Yves de Bellefeuille,
David Bernard, Serge Bujold, Guy Fitzgerald,
Charles Graveline, Alain Jobin, Sylvain Jodoin,
Mario Jussaume, Rénald Lafrenaye,
Gérard Montpetit, Martin Pelletier et
Mélanie Veillette-Lafrenaye.



Près de 260 000 \$ accordés pour le développement rural

Au conseil de mai, la MRC des Maskoutains a confirmé les montants d'aide financière consentis dans le cadre de son premier appel de

projets du Fonds de développement rural (FDR) pour 2017. Au total, 14 projets ont été acceptés et le fonds versera aux promoteurs une contribution financière totalisant près de 260 000 \$. Ces initiatives génèreront des investissements de près de 926 463 \$ dans 11 municipalités rurales de la MRC.

« Le FDR permet de dynamiser nos milieux par la concrétisation de projets qui assurent la vitalité de nos municipalités et l'engagement de nos citoyens. Le comité de gestion du fonds accorde une grande importance à la mobilisation des populations locales et à l'impact de projets sur la qualité de vie de tous les citoyens et citoyennes des milieux concernés », indique le président du comité de gestion du Fonds de développement rural, M. Yves Petit, maire de Sainte-Hélène-de-Bagot.

Voici les projets appuyés par le FDR :

Installation de jeux d'eau avec récupération de l'eau à 100 %, Saint-Jude: Municipalité de Saint-Jude – 20 000 \$

Système multimédia, Saint-Barnabé-Sud: Fabrique de Saint-Barnabé-Sud – 9 300 \$

Aménagement d'une salle pour la FADOQ, Sainte-Hélène-de-Bagot FADOQ Ste-Hélène – 18 434 \$

Sécuriser le parc-école, Saint-Marcel-de-Richelieu Comité des loisirs de Saint-Marcel-de-Richelieu – 19 644 \$

Relocalisation de la bibliothèque municipale, Saint-Louis : Municipalité de Saint-Louis – 20 000 \$

Construction de deux nouvelles patinoires, Saint-Hugues : Municipalité de Saint-Hugues - 20 000 \$

Construction d'un pavillon pour les activités des campeurs: Camp Richelieu de Saint-Hyacinthe inc. – 50 000 \$

Aménagement d'une bibliothèque 3_e lieu, Saint-Bernard-de-Michaudville Bibliothèque municipale – 4 390 \$

Aménagement du nouveau gymnase – centre communautaire, La Présentation Municipalité de La Présentation – 20 000 \$

Jardin communautaire des 3 Montagnes, Saint-Damase Groupe Scout 4e l'Avenir – 22 500 \$

Programme éducatif sur les milieux naturels, Saint-Damase : Association du mont Rougemont – 1 750 \$

Aménagement de jeux d'eau, Sainte-Madeleine: Municipalité de Sainte-Madeleine – 20 000 \$

Achat de matériel sportif, Saint-Bernard-de-Michaudville: O.T.J. St-Bernard inc. – 12 980 \$

Nouveaux jeux d'eau, Saint-Simon: Loisirs St-Simon inc. – 20 000 \$

Le conseil de la MRC a également accordé un montant de 5 500 \$ à Saint-Hyacinthe Technopole, volet Tourisme et congrès, comme contribution à un projet de mise en valeur des produits touristiques de la MRC des Maskoutains. L'argent provenait dans ce cas du Fonds de développement des territoires (FDT).

Pour information, consulter le site Internet de la MRC ou contacter monsieur Steve Carrière, agent de développement, au 450 768-3005.





COMMUNIQUÉ

PENSER ET AGIR FAMILLE JOURNAL MUNICIPAL

MAI-JUIN 2

BUROPRO Citation





OPÉRATION DÉCHIQUETAGE

Protégez votre identité

Saint-Hyacinthe, mercredi 3 mai 2017 – C'est officiel, il y aura une deuxième édition de l'Opération déchiquetage, organisée en collaboration avec la Sûreté du Québec, Buropro Citation, Déchi-Tech Mobile et l'Association des marchands des Galeries St-Hyacinthe. L'événement se tiendra le samedi 27 mai prochain, beau temps, mauvais temps, dans le stationnement des Galeries St-Hyacinthe, face à Buropro Citation, de 8 h à 12 h. Les citoyens pourront alors profiter d'un service gratuit de déchiquetage afin de protéger leurs renseignements personnels. Il est important de noter que l'événement s'adresse uniquement aux particuliers.

Les types de données à détruire

L'événement se déroulera sous forme de collecte à l'auto et le déchiquetage se fera sur place, dans le camiondéchiqueteur de Déchi-Tech Mobile. Un système de caméras permettra aux participants qui le désirent d'assister au déchiquetage. Tous les types de documents papier seront acceptés, jusqu'à concurrence de **10 boîtes légales par personne.** Selon la Gendarmerie royale du Canada, les escrocs recherchent le type de données ci-dessous :

- date de naissance
- numéro d'assurance sociale
- nom de jeune fille de la mère
- nom d'utilisateur et mot de passe pour les services en ligne
- numéro de permis de conduire
- numéro d'identification personnelle (NIP)
- données de cartes de crédit (numéro, date d'expiration et les trois derniers chiffres apparaissant sur la plage de signature)
- numéros de comptes bancaires
- signature
- numéro de passeport

Plusieurs petites surprises attendent les citoyens qui viendront déchiqueter leur document notamment des tirages de prix et des coupons-rabais distribués à tous, gracieuseté de Buropro Citation.

L'usurpation d'identité fait de nombreuses victimes chaque année. Les fraudeurs utilisent des techniques telles que la fouille de poubelles et le vol de courrier pour se procurer des renseignements personnels. Ces criminels peuvent ensuite accéder aux comptes bancaires de leurs victimes et y exécuter des virements, des demandes de prêts, ainsi que des achats. Les victimes du vol d'identité se voient donc dépouillées de leurs biens. Il est important de sensibiliser les gens à la protection de leurs renseignements personnels.

Source: Josianne Jodoin, Agente de communication marketing

-30-

Sergente Karine Picard, Coordonnatrice et responsable des relations avec la communauté



MUNICIPALE DES RÉNOVATIONS ? POURQUOI NE PAS UTILISER DE LA PEINTURE RÉCUPÉRÉE ?



Si vous prévoyez effectuer des travaux de rénovation au cours des prochains mois, pourquoi ne pas utiliser de la **peinture récupérée**? Celle-ci comporte de multiples avantages puisqu'en l'utilisant, on contribue réellement à boucler la boucle. En effet, le seul fait d'apporter nos résidus de peinture à un point de dépôt, aux écocentres de la Régie ou aux collectes de résidus domestiques dangereux ne voudrait rien dire si personne n'utilisait le produit créé avec celle-ci. La peinture récupérée est d'excellente qualité, disponible dans une gamme de couleurs variées et est plus économique à l'achat.

La peinture récupérée peut être achetée chez certains quincailliers de la région. « La qualité de la peinture récupérée est déjà reconnue depuis plusieurs années. Nous souhaitons que les institutions publiques, les commerces, les industries et les gens de la région en fassent une plus grande utilisation afin de maximiser les retombées environnementales qui y sont liées. Ce n'est pas tout de récupérer la peinture, encore faut-il utiliser ce produit à contenu recyclé. », de conclure M. Alain Jobin, président de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains. Pour plus d'information, il suffit de communiquer avec le personnel de la Régie au 450 774-2350.

- 30 -

Source: Réjean Pion, directeur général riam@ntic.qc.ca

Quelques trucs pour réduire l'utilisation de produits domestiques dangereux...

Il est possible de contribuer à une saine gestion des résidus domestiques dangereux (RDD) en diminuant l'utilisation de tels produits. En effet, en privilégiant des solutions de remplacement (recettes maison) aux produits domestiques dangereux, nous pouvons réduire à la source le volume de RDD. En effet, divers produits de nettoyage utilisés à la maison peuvent être remplacés par des mélanges simples, écologiques, facilement utilisables et peu coûteux. En voici des exemples :

Nettoyant tout usage: 2 litres d'eau, ¼ de tasse de bicarbonate de soude (soda) et ½ tasse de vinaigre.

Nettoyant pour vitres et miroirs: 1 litre d'eau chaude et 10 ml de vinaigre. Essuyez avec un papier journal roulé en boule.

Nettoyant pour argenterie: 1 litre d'eau chaude, 5 ml de soda, 5 ml de sel et 1 morceau de papier d'aluminium.

Faire tremper le tout quelques minutes.

Nettoyant pour cuvette ou baignoire: ½ tasse de vinaigre et ¼ de tasse de soda. Laisser reposer une demi-heure dans la cuvette et actionner la chasse d'eau. Pour la baignoire, brosser et essuyer.

<u>Nettoyant pour plancher</u>: 4 litres d'eau chaude, ¼ tasse de vinaigre et quelques gouttes d'huile essentielle.

Détachant pour marques de crayon et chaussure : Saupoudrer du bicarbonate de soude sur un linge humide et frotter.

 $\underline{\textbf{Renvois d'eau}}: \textbf{Utiliser une ventouse}. \textbf{Verser } \% \ de \ tasse \ de \ bicarbonate \ de \ soude \ et \ ajouter \ ensuite \ \% \ de \ tasse \ de \ vinaigre.$

Laisser reposer 15 minutes et verser ensuite de l'eau bouillante.

<u>Herbicide maison</u>: Mélanger 2 tasses de vinaigre, ¼ de sel et 2 gouttes de savon à vaisselle. Vaporiser directement sur les mauvaises herbes à détruire.

Insecticide maison: Mélanger 1 litre d'eau, 15 ml de savon, 20 ml d'huile à bébé et 20 ml de bicarbonate de soude.

Nettoyant pour casseroles calcinées: 5 ml de bicarbonate de soude, 5 ml de sel et ½ tasse de vinaigre.

Avec un peu d'eau, amener à ébullition quelques minutes dans la casserole calcinée.

Le vinaigre blanc nettoie, désinfecte, désodorise, déloge la graisse, dissout les dépôts calcaires, élimine les moisissures et prévient leur apparition. De plus, il fait disparaître les taches et le vert-de-gris, blanchit les vêtements, élimine l'électricité statique et assouplit les tissus.





792-3831

Boucherie Gaudette

Abattage et débitage pour congélateur Boeut, veau, porc Comptoir de viandes Poulet, poisson, viandes froides Coupe française, Produits maisons

878 rue St-Edouard Saint-Jude (Ouébec) JOH 1P0

Emball. sous vide Marie-Claude Grégoire, propriétaire









Service de garde des p'tits

931 Ménard Saint-Jude , JOH1P0 Tél 450-501-2242 Adresse électronique:

Servicedegarde.desptitsnombrils@outlook.com

Karine Pothier

Au plaisir de vous rencontrer bientôt !!!



DISTRIBUTION JACQUES DUBUC INC.

Plus de 25 ans d'expérience

- Produits écologiques pour contrôle des mouches
- Désinfectants, savon dégraisseur et gants de nitrile
- Tous genres de produits d'éclairage
- · Produits d'extermination

Jacques et Maxime Dubuc

161, rang Ste-Rose, Saint-Jude (Québec). JOH 1P0 Sans-frais: 1 800 363-3552 • Tél.: 450 792-3908 • Cell.: 450 278-2669

AA

Bienvenue les mardis à Sa Jude!

Vous avez un problème avec l'alcool ?

Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des Alcooliques Anonymes.

Réunion type discussion pour alcooliques seulement. Tous les mardis à 19h45 à la Sacristie de l'église de Saint-Jude.

Nos membres vous accueilleront!



Me Marie-Hélène Archambault

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137 Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) **IOH 1KO**

SALON DE COIFFURE

Tél.: (450) 787-3133 marchamhault@notarius.net

Téléc.: (450) 787-2765

TÉL.: (450) 792-3987 Voyage

Pour elle & lui

397, rang Saint-Amable Saint-Barnabé Sud

Lyne Vincent, propriétaire



TRANSPORT

EN VRAC I Sable, Pierre ou Terre tamisée I Site de dépôt (béton et asphalte) ÉPANDAGE DE CHAUX I Calcique-magnésienne-dolomitique I Service de GPS LIQUIDE | Eau potable : Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)

Agricole (bétail, lavage...) rard

Service professionnel et courtois

1-800-463-0346

www.transportsylvaingirard.com • transport_s.girard@hotmail.ca



Les couvre-planchers ALAIN MORINIO

Vente et installation

Prélart Céramique Tuile

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0 Tél: 450-792-2007

fax: 450-792-2443

industrielles Distributeur autorisé Valspar

Mario Bazin Représentant

802, Saint-Édouard Saint-Jude, Québec (OH 1P0

450 792.3844 450 278.3844

ROBERT BOUVIER ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION 450 792-3260

SECTEURS

RÉSIDENTIEL . COMMERCIAL . INDUSTRIEL





Mélanie Girard

Propriétaire et conseillère en voyages melanie@vascosthyacinthe.com T. (450) 768-5412 #237 F. (450) 768-5413

Les Galeries St-Hyacinthe 3200, boul. Laframboise, St-Hyacinthe (Qc) J2S 4Z5

www.vascosthyacinthe.com



Éric Berthiaume

Propriétaire

Cellulaire 450.278.5734 FAX 450.792.3043

Maçonnerie générale Pose de . briques pierres blocs cheminée plätrage Réparation de tout genre ESTIMATION GRATUITE R.B.Q.: 8319-0843-34

Garderie privée en milieu familial

inc







NOS ANNONCEURS







T: 450 792-2272 F: 450 792-3113

Propriétair Jessy Provenca

plomberieprojess@gmail.com



Le courtier indispensable

Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville

dpaassurances.com



1 800 361-9866

assurances











PME Comptabilité Plus Chantal Bolduc

iervice de Comprobilité avec États Financiers ervice des paies et remises apports Taxes, IFTA, CTQ etc. Dutits de gestion sur mesure Actorations of Imports

ervice courtois, minutieux et personnolisé

57, &**** rang. \$#-Jude. Qc. JOH 1P0 Néphone si télécopleur 450-792-3922 counted: proecomplanili





LES ENTREPRISES MAURICE BRAZEAU INC.

962, BUT SAINT-ÉDOUARD SAINT-JUDE (QUÉBEC) JOH 1P0 TÉLÉPHONE : (450) 792-3891

Le Monde Imaginaire Des Tout Petits Garderie Privée En Milieu Familial



Éducatrice Privée à la petite enfance Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RRI Saint-Jude, Qc JoH 1PO 450-792-2180



mer. 9h A 16h jeu. 9h Å 18h ven. 9h Å 19h sam. 8h30 A 15h30



Tarifs réduits grâce au PEFSAD

Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)







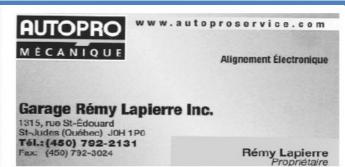
Plan d'aménagement paysager Consultation horticole Installation d'éclairage paysager

450 792-2454

info@tsdesignerjardin.com









837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0 Tél.: 792-3224 Fax: 792-2264



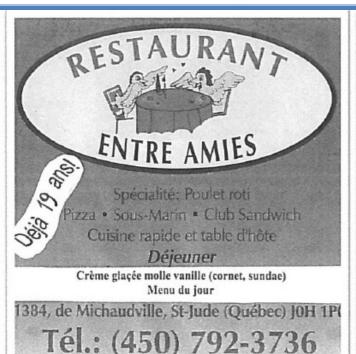
KEPHRHTION de PETITS MOTEUR DEAN MALO Tondeuse, souffleuse. scie à chaine, ect.

736, rang St-Roch St-Barnabé-Sud 450-792-3975 Cell: 450-278-3975





NOS ANNONCEURS





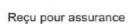
Massothérapie Chantal Desmarteau

Détente

- > Circulation sanguine
- > relaxation
- ♥ Certificat cadeau

Thérapeutique

- > Nerf sciatique
- > Tendinite
- > Torticolis
- Épicondylite
- Maux de tête
- > Douleurs: dos, cou,



Membre F.Q.M.

Cell: 450-779-5702

645 5E RANG, St-Bernard-de-Michaudville





1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9 Bur. : 450-252-8888 • Fax : 450-774-4274



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!



Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50\$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50\$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75\$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200\$/année
1 page complète de publicité	300\$/année
1 page de publicité pour une parution	40\$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20\$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10\$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100\$/année
Abonnement postal au journal	30\$/année

UN MARIAGE EN VUE? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
Salle Roger-Roy		
- sans musique, sans danse	150.00\$	150.00\$
- avec musique, sans danse	170.00\$	180.00\$
- avec musique, avec danse	190.00\$	210.00\$
Cuisinette seulement	45.00\$	
Salle des patineurs	85.00\$	
Non-résidants	+60.00\$	+60.00\$





ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

SYLVAIN ROCHON, député de Richelieu

Adresse: 71, rue de Ramezay, bureau 101, Sorel-Tracy

Téléphone: (450) 742-3781

1-866-649-8832

Maire

M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663

Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye	(450) 792-3864	Mme Kim Tétrault	(450) 792-3456
M. Michael W. Savard	(438) 448-8118	M. Marco Beaudry	(450) 768-3421
M. Claude Graveline	(450) 792-2496	Mme Annick Corbeil	(450) 501-9067

ASSEMBLÉES DU CONSEIL



Le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du conseil : 930 rue du Centre

Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale
Dominique Plouffe, directrice générale adjointe
Pascale Brouillard, commis de bureau
Alexandre Bonin, inspecteur municipal
Eddy Perez, inspecteur en bâtiment (urbanisme et émission des permis)
Disponible les **vendredis** de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Ève-Mary Thaï Thi Lac, agente de développement local

Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur <u>rendez-vous</u> pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude les vendredis matin de 9h00 à 10h30 au bureau municipal.

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 940, rue du Centre Téléphone: (450) 792-3855 Télécopieur: (450) 792-3828

Courriel: <u>munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca</u>

Site internet: <u>www.saint-jude.ca</u>

lundi au vendredi: 9 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 16 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1

Adresse de la caserne : 1427 rue Ste-Catherine Directeur : M. Francis Grégoire

LOCAL DES LOISIRS

Adresse: 922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 930, rue du Centre

Téléphone: (450) 792-3855 poste 8007

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 926, rue du Centre

Téléphone: (450) 792-3855 poste 8005 Courriel: biblio-st-jude@hotmail.com

MAISON DES JEUNES

Adresse: 1426, rue Saint-Pierre Téléphone: (450) 250-2488

Courriel: mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse: 931, rue Saint-Édouard

Téléphone: (450) 792-3943

FADOQ

 Adresse:
 930, rue du Centre

 Téléphone:
 (450) 250-2485 poste 2

 Télécopieur:
 (450) 924-0953

 Courriel:
 info@fadoqstjude.com

Site internet: www.fadoqstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre Téléphone: (450) 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse: 405, rue Principale Téléphone: (450) 792-3266

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi 9h00 à 11h30

lundi, mardi, merc., vend. 16h00 à 17h30

Jeudi 17h30 à 19h00

CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude

Téléphone: (450) 768-1200

Heures d'ouverture: Mercredi 8h00 à 12h00 (Infirmier-ère sur

place, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3èmes mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

Tous vos articles devront nous parvenir pour le <u>premier de chaque mois avant 16 h</u> au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel: adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.

LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise

(450) 774-6952

1-866-APPELLE (277-3553)

www.contactry.qc.ca

Service internet

(450) 771-5065

www.rimaskoutain.com

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

(450) 774-2350

www.regiedesdechets.qc.ca

Dépôt des matières recyclables

1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

(450) 773-8401 www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains

(450) 774-3141

www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

(450) 774-8810

mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

(450) 774-3173

tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Régie d'aqueduc

(450)792-2001

Réseau Internet Maskoutain

(450) 250-5050

www.rimaskoutain.com